



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la troisième séance ordinaire tenue le lundi 24 février 2025 à l'école Notre-Dame-de-Montjoie à 16 h 00.

PRÉSENCES :

Madame Christine Rodrigue-Lecours	Parent
Madame Martine Landry	Parent
Madame Karine Viau	Enseignante
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien
Madame Andrée-Anne Salois	Directrice
Madame Émilie Laborde	Parent – substitut
Monsieur Nicolas Turcotte	Parent
Madame Julie Caron	Parent
Madame Christine Laplante-Larivière	Technicienne en service de garde

ABSENCES :

Monsieur Jean-François Desrosby	Parent – substitut
Madame Bénédicte Décary	Parent
Monsieur François Papineau	Parent - substitut
Madame Anick Larouche	Parent – substitut du substitut
Madame Eve-Lyne Bélisle	Parent – substitut du substitut
Madame Jeanne Poirier	Enseignante
Madame Louise Lecours	Représentante de la communauté

1. MOT DE BIENVENUE

Andrée-Anne Salois souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CÉ-24/25 - 001

La directrice Andrée-Anne Salois accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 04.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-24/25 - 002

Julie Caron propose que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel. Il est appuyé par Martine Landry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
2 DÉCEMBRE 2025**

CÉ-24/25 - 003

Christine Rodrigue-Lecours propose que le procès-verbal soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Andrée-Anne Salois a consulté le procès-verbal, et ne présente aucune observation particulière.

6. BUDGET - COUPURES

CÉ-24/25 - 004

Andrée-Anne a signalé qu'elle a sollicité un soutien du CSS concernant la dette pour l'année prochaine. Il est désormais impératif que nous procédions à des réductions. L'ensemble des établissements scolaires est tenu d'opérer des coupes d'ici le 31 mars, et nous ne faisons pas exception à cette règle. Le CSS a déjà contribué de manière significative aux économies nécessaires. À ce jour, un montant global de 120 000 \$ doit être coupé pour l'ensemble des écoles, dont 2 400 \$ pour notre établissement. Les mesures proposées de réduction incluent : 784 \$ à retirer du budget Bouge au Cube, une diminution de 500 \$ pour le service de garde, et des réductions de 600 \$ chacune pour l'aide alimentaire et la vitalité des petites communautés.

7. SORTIES SCOLAIRES (APPROBATION)

CÉ-24/25 - 005

Une sortie scolaire est prévue à Montréal le 13 juin 2025, incluant des activités de surf, une visite au Centre des sciences et une projection IMAX, destinée aux élèves de 5^e et 6^e année, et organisée en autocar de luxe. Le coût par élève s'élèvera à 143,05 \$, totalisant 4 148,63 \$ taxes incluses, dont 30 \$ par élève seront affectés aux sorties scolaires dans le budget milieu culturel. Andrée-Anne propose de solliciter 43 \$ de contribution du fonds 5 afin que le montant demandé aux parents demeure à 100 \$ par élève. Si un budget supplémentaire est trouvé dans Bouge au Cube, il pourra être utilisé pour soutenir ce fonds. Nicolas souligne qu'auparavant, la contribution était plus

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

élevée, avoisinant 120 \$ par élève. Des collations (muffins, etc.) seront fournies aux élèves lors de la sortie. Andrée-Anne indique que le fonds 5 dispose de 16 000 \$, ce qui permet de couvrir les coûts. Christine Rodrigue-Lecours et Nicolas Turcotte expriment leur soutien pour la contribution de 43 \$ par enfant, qui pourra être réduite si des fonds peuvent être alloués depuis Bouge au Cube.

Par ailleurs, une sortie au Musée Bombardier est prévue le 27 mars pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année, l'entrée étant gratuite et le transport étant estimé à environ 200 \$. Cette initiative est approuvée par Julie.

Christine Rodrigue-Lecours propose. Il est appuyé par Julie Caron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. CONSULTATION MAO

Andrée-Anne informe que la consultation concerne le mobilier et l'établissement, précisant que nous ne prévoyons pas d'investir dans la bâtisse pour le moment et que le projet de rénovation est temporairement suspendu. Elle invite les membres à partager leurs idées. Christine Laplante-Larivière, représentant le service de garde, propose l'acquisition de meilleur walkie-talkie, qui améliorerait la communication et donc la sécurité des jeunes dans la cour d'école. Nicolas Turcotte soulève la question des demandes antérieures, notant que celles-ci devraient figurer dans un document de référence. Andrée-Anne s'engage à revenir sur ce point en avril et à vérifier la liste des améliorations souhaitées.

9. CONSULTATION DES ÉLÈVES

Karine Viau propose une initiative en lien avec la violence et l'intimidation au sein de l'école. Andrée-Anne rappelle qu'il n'est plus nécessaire de procéder à cette consultation chaque année et suggère de créer un sondage maison, étant donné la durée des questionnaires à distribuer aux élèves. Elle note que les enjeux identifiés demeurent limités. Christine Lecours propose d'interroger les élèves sur leur vécu dans la cour de récréation afin de comprendre leurs sentiments et perceptions. Andrée-Anne souligne que chez les élèves des niveaux maternelles, 1^{re} et 2^e, on observe des comportements tels que des intrusions dans l'espace personnel d'autrui, des chutes volontaires, ainsi qu'un manque de tolérance qui est particulièrement marqué chez les plus jeunes. Elle précise que, dans l'ensemble, la situation est bonne au sein de notre établissement. Concernant la communication avec les parents, Andrée-Anne indique que les retours seront classés par niveau de gravité : les niveaux 1 et 2 ne donneront pas lieu à une information aux parents, tandis que le niveau 3 sera signalé. Des actions préventives sont déjà en place, notamment la présence d'une travailleuse sociale et le programme Hors-Piste.

Christine Laplante-Larivière, fait part de l'inutilité d'envoyer toutes les données au profilage, car celles-ci ne sont pas codées par couleur. Andrée-Anne précise qu'elle

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

visé à centraliser ces informations afin d'améliorer l'appropriation de l'outil. Elle mentionne également qu'il est plus simple de solliciter l'aide de la travailleuse sociale lorsque les données sont consignées dans le baromètre.

Emilie Laborde questionne les raisons expliquant les problématiques chez les plus jeunes. Andrée-Anne associe ces comportements à l'impact de la Covid et aux jeux vidéo, signalant une certaine désensibilisation chez les parents. Martine Landry ajoute que les enfants passent moins de temps à jouer à l'extérieur, rendant difficile la reconnaissance de leurs actes pouvant blesser un camarade. Andrée-Anne mentionne enfin qu'il existe des ateliers de prévention en place. Emilie interroge sur d'éventuelles actions à entreprendre pour sensibiliser les parents sur les effets des jeux vidéo, et Andrée-Anne assure que la travailleuse sociale est très active et prépare des ateliers à ce sujet. Elle conclut en affirmant qu'elle pourra bien consulter les élèves sur ces thématiques et souligne que les élèves plus âgés bénéficieront d'un accès privilégié au terrain de soccer.

10. CONSULTATION CODE DE VIE

Au début de l'année, Andrée-Anne a présenté le Code de vie et a demandé s'il y avait des éléments à ajouter ou à modifier. Elle s'engage à envoyer le document et propose de reprendre cette discussion au mois d'avril.

11. CRITÈRES D'APPROBATION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

CÉ-24/25 - 006

Andrée-Anne a soumis le document concernant les critères de sélection des directions d'établissement, précisant que le Conseil d'établissement doit le compléter en vue de la nomination d'un nouveau directeur ou d'une nouvelle directrice. Il a été convenu que le Centre de services scolaire devra respecter les souhaits exprimés par le Conseil en cas de départ de la direction actuelle, et que la sélection des critères revient au Conseil. Andrée-Anne a souligné certains points qui lui semblent essentiels, et les membres ont unanimement approuvé. Nicolas a proposé d'établir un nombre maximum d'écoles qu'un directeur pourrait superviser, suggérant que deux seraient l'idéal, tandis que trois serait trop élevé. Andrée-Anne a reconnu que gérer deux écoles peut déjà présenter des défis.

12. PROCHAINE RENCONTRE : 7 AVRIL 2025

Simplement un rappel.

13. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION :

SERVICE DE GARDE :

Christine Laplante-Larivière, du service de garde, a abordé les règles de fonctionnement 25-26 et prévu de relancer les inscriptions au service de garde après le relâche, afin d'optimiser la gestion des postes et des horaires. Les tarifs pour le service demeurent à 9,50 \$ pour le service régulier et 3,95 \$ pour les matinées et soirées. En ce qui concerne la surveillance des dîners, des frais seront facturés aux parents pour ceux où les élèves ne sont pas inscrits au service de garde.

Il a été rappelé que les techniciennes en service de garde doivent proposer des activités éducatives en harmonie avec le programme scolaire, tout en garantissant un environnement sûr et respectueux des valeurs établies. Christine présentera un document révisé sur ces règles lors d'une prochaine réunion, prévue pour avril.

Concernant les journées pédagogiques pendant les tempêtes, une réflexion a été engagée sur leur rentabilité. Les expériences antérieures ont montré une participation limitée, justifiant potentiellement la décision de fermer le service de garde lors des tempêtes de neige. Ce à quoi tous ont répondu positivement, tout en soulignant le danger des déplacements par temps de tempête.

Les horaires d'ouverture pour l'année suivante resteront identiques à ceux de cette année, ce qui a été unanimement approuvé par les membres présents.

En ce qui concerne les dîners *VIP*, Christine a noté le manque d'enthousiasme des élèves à cette idée. Martine Landry a proposé de sonder les parents à ce sujet, bien que Christine ait mis en garde contre de potentielles pertes financières si le service n'était pas proposé.

Christine a également souligné l'importance de développer un programme d'activités, qui devra inclure des informations détaillées sur les objectifs éducatifs (moteur, bien-être, sports, etc.). Un rendez-vous hebdomadaire sera instauré pour l'élaboration de ce programme.

Christine a informé le Conseil d'établissement que la bleuetière *Le Beau Marché* prévoit organiser des activités pour notre dernière journée pédagogique. Ces activités comprendront des slushs, des jeux gonflables et des interactions avec des animaux de ferme, et seront offertes gratuitement, à l'exception des frais de transport par autobus. Elle a sollicité l'autorisation du Conseil d'établissement pour la mise en place de cet événement. Les activités se dérouleront de 9h à 15h, avec accès aux salles de bains et à des jeux de groupe également prévus. Un kiosque sera disponible pour permettre aux élèves de se rafraîchir en cas de chaleur. De plus, des promenades en forêt seront organisées. En cas de conditions météorologiques défavorables, un repli à Bonsecours est envisagé, mais ceci est mentionné à titre informatif.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

CAMPAGNES DE FINANCEMENT :

Andrée-Anne a fait état d'un solde d'environ 16 000 \$ dans le fonds 5. Elle a également annoncé que nous recevrons un montant de 1 746 \$ pour le Reliquat, qui représente les frais non réclamés par certains parents et qui seront redistribués. Andrée-Anne a la gestion de ce montant, qui doit être dépensé au plus tard à la fin de l'été prochain. Nicolas Turcotte a suggéré d'acheter des mouchoirs, soulignant l'urgence des besoins. Étant donné notre taux de défavorisation de 7, nous pouvons utiliser ces fonds pour des fournitures scolaires pour tous les élèves. Andrée-Anne a souhaité que cette décision soit prise collectivement.

Nicolas a posé des questions sur le fonds 5, et Andrée-Anne a confirmé qu'il y aura des changements de noms l'année prochaine. Julie a proposé de réorganiser la sortie au Salon du livre, car elle est très appréciée des élèves, notamment ceux du 2e cycle. Andrée-Anne a rappelé que des décisions doivent être prises rapidement, d'ici octobre, car cela pourrait avoir un impact sur notre projet éducatif.

De plus, Andrée-Anne a signalé que le fonds *Bouge au cube* passera de 14 000 \$ à environ 3 000 \$ l'année prochaine, ce qui nécessite une planification. Nicolas a suggéré de continuer à rechercher des contributions volontaires, même avec des fonds qui sont disponibles, et de toujours communiquer le coût des sorties pour permettre aux parents de contribuer. Ce sujet sera à revisiter l'année prochaine, car notre fonds 5 est précieux.

FACTURE CINÉMA NON PAYÉE :

Jennifer explique la situation pour cette facture. Nous devons le payer à partir du fonds 5. Nicolas mentionne que de mémoire c'est un montant qu'il avait été approuver dans le fonds 5. La sortie de fin d'année a toujours été assumée par le fond 5. Aucune cotisation n'avait été demandée aux parents, mais ce sera à revoir cette année.

HORS-PISTE :

Andrée-Anne rapporte des avancées positives concernant les ateliers, qui portent sur des thèmes variés tels que la gestion de la colère, la dénonciation, ainsi que la connaissance de soi et des autres, adaptés selon les cycles. Ces ateliers sont animés par la travailleuse sociale, qui interviendra prochainement auprès des élèves de maternelle. Leur fréquence est d'une session par classe toutes les cinq semaines. De plus, les élèves plus âgés auront l'opportunité de planifier des activités pour les plus jeunes, sous la supervision des adultes.

Andrée-Anne mentionne également le retour d'une Technicienne en Éducation Spécialisée (TES) depuis la semaine dernière, qui est présente dans la cour d'école pour gérer les petits conflits. Après une absence de TES depuis le mois de janvier, elle reprend désormais les interactions avec les élèves. Il arrive que la travailleuse sociale et Andrée-Anne soient amenées à intervenir ensemble.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Christine souligne qu'un récent sondage a révélé chez les élèves un sentiment de manque de cohérence. En réponse, Andrée-Anne explique que lors de ses rencontres avec les élèves, ceux-ci commencent à comprendre les conséquences de leurs actes, certains exprimant même des préoccupations telles que "*ne fais pas ça, sinon tu vas manquer la récré*". L'équipe s'efforce donc d'assurer une cohérence maximale dans leurs approches éducatives.

15. INFORMATIONS DES REPRÉSENTANTS :

OPP :

Une campagne de financement sera lancée, axée sur la vente de produits locaux. Christine Rodrigue-Lecours doit effectuer des validations auprès de la fromagerie. La campagne est prévue pour débiter au retour de la relâche, soit vers la mi-mars.

PARENTS :

Christine Rodrigue-Lecours a exprimé qu'elle reçoit un trop grand nombre de courriels et a demandé s'il serait possible de réduire leur fréquence. Il a été convenu de porter une attention particulière aux courriels envoyés, notamment ceux liés aux inscriptions qui avaient été nombreux.

Nicolas a évoqué le point de Louise, absente, relatif aux travaux du gymnase, précisant que la municipalité exerce une pression pour soutenir l'école. Andrée-Anne a indiqué qu'elle aurait souhaité être informée en amont pour mieux se préparer, mais comprend la situation. Elle a également mentionné que nous sommes en attente d'informations du ministère qui devraient être publiées fin février ou début mars, tout en reconnaissant l'appui de la municipalité envers l'école.

Concernant le stationnement du centre communautaire, Andrée-Anne a demandé l'aide de Nicolas pour les autobus lors de sa rencontre de ce soir. Andrée-Anne a souligné l'importance d'une communication fluide entre la municipalité et nous. Nicolas a rappelé que la directrice générale est en arrêt de travail pour quelques mois. Andrée-Anne mentionne recevoir des plaintes de la part des parents, notamment en raison des conditions difficiles dues à la neige. Andrée-Anne a fait part de son souhait d'organiser des mesures satisfaisantes pour tous, en soulignant que la situation liée à la neige n'est pas sécuritaire et qu'il est essentiel d'analyser et de trouver une solution.

ENSEIGNANTS :

Aucun point.

MEMBRES DU PERSONNEL SOUTIEN :

Aucun

MEMBRES DU PERSONNEL PROFESSIONNEL :

Aucun

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

CÉ-24/25 - 007

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Julie Caron propose que la séance soit levée à 17 h 58. Il est appuyé par Andrée-Anne Salois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Nicolas Turcotte, président

Andrée-Anne Salois, directrice